Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 5 mai à 18h15 en mairie.





Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00 Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30 Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

03 29 79 56 00

À la majorité

L'écologie moderne au service de nos habitants

Nous avons remarqué que depuis 2020, tout le monde était devenu écolo... Le bonheur est dans le pré. Mais quelle écologie? Le « tout le monde est beau, tout le monde est écolo », c'est trompeur. Il y a deux écologies : celle de la croissance et celle de la décroissance. Si la convention citoyenne a donné de nombreuses mesures techniques, elle s'est souvent bornée à de bons sentiments ou à des mesures techniques qui viennent grossir nos codes et réglementations qui ressemblent de plus en plus à des œuvres d'art abstrait. Un véritable catalogue de contraintes qui sont le fondement des Stakhanovistes de la décroissance, opium des bobos parisiens bien éloignés des réalités et des besoins de notre territoire. À Bar-le-Duc, nous avons fait le choix de traiter les questions essentielles et de nous inscrire dans une démarche simple : aider nos habitants et nos entreprises à passer à une énergie décarbonée. Les pistes pour répondre au défi climatique sont claires : rénovation énergétique, passage aux énergies vertes, innovation, recherche et développement autour de nouvelles énergies.

- L'Agenda 21 engagé dans le mandat précédent est un outil indispensable pour cela.
- Le renouvellement de l'éclairage public avec le passage en LED va se poursuivre.
- Les conventions signées avec EDF et GRDF sur la rénovation énergétique pour les propriétaires, ainsi que l'aide à la connexion au réseau de gaz sont des aides pratiques pour nos habitants.
- Avec la chaufferie biomasse et la nouvelle DSP, nous avons fait entrer Barle-Duc dans une nouvelle dimension. Nous n'avons plus, heureusement, la chaufferie la plus chère de France. Depuis 2019, la facture globale de chauffage a diminué de 40 %, ce qui se manifeste directement sur la facture des particuliers et des abonnés. Par ailleurs, nous diminuons l'équivalent de la production de CO₂ de 1 395 véhicules.
- Un travail est engagé sur la rénovation du parc de véhicules avec l'utilisation de nouvelles énergies qui vont nous permettre de diminuer notre empreinte carbone.

Nous ne nous inscrivons pas du tout dans les fondements de la décroissance ou même dans la méthode inlassable de l'État français pour saborder nos industries : tout ce qui bouge, on le taxe ; tout ce qui bouge encore, on le réglemente ; tout ce qui ne bouge plus, on le subventionne.

Les élus de la majorité

À la minorité

Abandonner la culture? Sûrement pas!

Le budget culturel constitue souvent la variable d'ajustement du budget des collectivités. A l'heure où les finances de la ville et celles de la Communauté d'agglomération se tendent, nous souhaitons rappeler l'importance de la culture pour notre territoire. Tenons à nos associations culturelles, à notre école de musique, à notre médiathèque, à notre musée, à notre classe de musique ancienne.

La culture comme lien social

La culture, c'est une évidence, est vecteur de lien social. Faire partie d'un club de théâtre, jouer dans un orchestre, chanter dans une chorale ou être bénévole pour un festival, c'est rencontrer la diversité qui compose une société et se mettre au service d'un projet plus grand que soi. Comme le sport, la culture permet l'ouverture au Monde et aux autres. Les projets menés avec les publics « empêchés » et les personnes nouvellement arrivées en France en sont un bel exemple.

La culture comme développement économique

En 2014, deux études différentes ont montré qu'un euro investi dans la culture rapporte près de quatre euros au territoire : aux commerçants, aux restaurants, aux artisans. La culture profite aux recettes fiscales et à l'emploi local. Elle est une condition indispensable à l'installation de nouveaux habitants.

La culture comme occasion d'apprendre tout au long de la vie

De la naissance à la fin de vie, la culture participe à l'épanouissement personnel. On connait bien les effets positifs de la musique sur l'apprentissage du langage chez les bébés. Ou son rôle pour prévenir les maladies dégénératives chez les personnes âgées. Les concours d'éloquence rencontrent un vif succès chez les collégiens. Jouer d'un instrument ou chanter, c'est exister. Des villes proches de Bar-le-Duc se sont lancées à la conquête du label 100% Education Artistique et Culturelle. Et pourquoi pas notre ville ?

Passer un bon moment de détente seul ou entre amis, découvrir le Monde, réfléchir... autant de portes ouvertes à notre imaginaire, à nos émotions, à notre réflexion. Tout ceci a un prix : celui de la fabrication d'un citoyen éclairé. L'enjeu est d'importance pour notre démocratie.

Continuez à nous écrire sur barleduc2020@gmail.com. Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger

À la minorité

Taxe foncière, Martine Joly persiste et signe

Nous nous sommes battus avec 14 autres conseillers communautaires pour faire annuler cette nouvelle pression fiscale. Nous avons proposé des solutions. Rien à y faire, la majorité veut profiter de la suppression de la taxe d'habitation pour faire accepter ce nouvel impôt. Elle se moque des fins de mois difficiles, des foyers qui vivent avec des pensions retraite et de ceux qui ont investi toute leur vie pour accéder à la propriété. Elle se moque de l'augmentation du carburant, de l'électricité, du gaz, de l'alimentation... et d'une taxe foncière située déjà largement au-dessus de la moyenne. Accrochée à cette politique de rente fiscale, comment ne pas y voir l'aveu d'une incapacité à gérer et développer notre territoire. Arrêtez le saupoudrage pour flatter les électeurs. Vous nous aviez dit "je serai le maire qui n'augmentera pas les impôts". Vous faites le contraire en passant par l'agglo!

Notre Maire n'écoute toujours pas les Barisiennes et Barisiens

Martine Joly 2020 nous promettait un changement de nature pour devenir le chantre de l'écoute dans ses réunions de quartier et ses comités consultatifs. C'est une nouvelle fois sans concertation préalable qu'elle a décidé de fermer le département "Musiques anciennes" du CIM. Musiciens, instrumentistes et

chanteurs ont exprimé leur colère face à cette décision brutale et injuste qui sape 40 ans de travail de ces passionnés. Fleuron de notre école de musique, ce département résonne parfaitement avec notre label "Ville d'art et d'histoire" et avec notre attachement à un patrimoine culturel vivant.

Charlatanisme et amateurisme, l'arroseur arrosé

Vous faites erreur lorsque vous nous prêtez des propos au sujet "de transferts de compétences à l'agglomération". Désolés, ce sont les écrits d'un autre groupe politique. Une nouvelle fois, vous manquez de respect en affublant vos opposants des qualificatifs de charlatans et amateurs alors que vous manquez de rigueur dans vos interprétations. Une rigueur que nous serions en droit d'attendre d'élus professionnels qui vivent de la politique depuis de trop nombreuses décennies dans le sud meusien. Il serait donc normal que l'engagement citoyen vous dérange.

Espérons que la Maire veille à être mieux conseillée!

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook: Dynamisons Bar-le-Duc - Mail: dynamisonsbarleduc@gmail.com Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappeleare Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »